

# RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE FEESP

Par Nathalie Arguin



2006

# **RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE FEESP**

Par Nathalie Arguin

Le comité de la condition féminine FEESP est composé de trois membres, une conseillère syndicale ainsi que la représentante politique du dossier de la condition féminine à la FEESP :

Nathalie Arguin	SEESCQ – Casino de Montréal, présidente
Linda Boisclair	SEE Gaz Métro
Louise McCabe	APPA – CSDM
Priscilla Bittar	Conseillère syndicale
Ginette Guérin	Responsable politique du dossier

Le dernier mandat a été fructueux et bien rempli. Le travail et les activités du comité ont été enrichissants et ont permis l'émergence de plusieurs projets à entreprendre pour le prochain mandat. Mais regardons d'abord le travail accompli durant les trois dernières années.

## **Prévention du harcèlement et de la violence au travail**

---

Au dernier congrès de la FEESP à Jonquière, en 2003, la proposition suivante a été adoptée :

Considérant que la politique FEESP pour contrer le harcèlement sexuel remonte à plusieurs années (1994);

Considérant la présence de différentes formes de harcèlement et de violence dans les milieux de travail;

Considérant la nouvelle politique CSN sur la prévention de la violence et le harcèlement au travail.

Il est proposé de mandater le comité de la condition féminine de la FEESP pour réviser le contenu et la forme de la politique FEESP pour contrer le harcèlement sexuel, intitulée « Sortir de l'ombre » de concert avec le comité de santé-sécurité-environnement.

Les travaux relatifs à ce dossier nous ont donné l'occasion de travailler en étroite collaboration avec le comité de santé-sécurité-environnement durant les trois dernières années et ont occupé l'essentiel de notre première année de mandat. J'aimerais souligner que cette expérience de partage des connaissances a été des plus stimulante et intéressante.

Des réunions conjointes des deux comités ont permis d'orienter le travail à accomplir pour l'élaboration du guide FEESP d'implantation d'une politique de prévention pour contrer le harcèlement et la violence au travail intitulé : *Sur la voie de la prévention*.

Par la suite, une personne de chacun des comités a travaillé à la construction et à la rédaction du guide : Linda Boisclair, pour le comité de la condition féminine, et Hélène Vachon, pour le comité de santé-sécurité-environnement. Je tiens à remercier chaleureusement ces femmes compétentes et expérimentées qui ont mis temps et énergie à la production de ce guide très attendu par les syndicats. Leur professionnalisme et leur connaissance de ce dossier ont enrichi les travaux et les débats des deux comités. Linda et Hélène : Félicitations et merci!



Le contenu du guide a été adopté au conseil fédéral de 2004, à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'année 2005 a permis de finaliser certaines parties du guide dont les annexes à l'intérieur desquelles on retrouve d'indispensables outils pratiques (clause-type, politique-type, etc.). De plus, la forme et le graphisme ont été effectués durant cette année. Le produit final a été présenté au conseil fédéral de 2005, à Sherbrooke.

Dans le cadre d'une démarche paritaire, le contenu du guide *Sur la voie de la prévention* propose, comme son nom l'indique, une approche résolument préventive afin d'infléchir l'approche très administrative habituellement préconisée par les employeurs.

Un guide a été envoyé à chacun des syndicats et d'autres sont en vente à la Fédération et au centre de documentation de la CSN.

À la suite de la production du guide, le comité de santé-sécurité-environnement a élaboré, en collaboration avec Linda Boisclair du comité de la condition féminine, la formation Prévention en violence et harcèlement au travail. Je laisse le soin à mon camarade André Lajoie, président du comité de santé-sécurité-environnement, de vous entretenir des travaux entourant cette formation dans son rapport.



### **Suivi du Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues de la FEESP (PAE)**

---

Le PAE a été abordé lors de la tournée du bureau fédéral l'hiver dernier. La majorité des personnes présentes entendaient parler du PAE pour la première fois. Nous nous permettons donc de vous rappeler les origines et les travaux effectués jusqu'à maintenant dans ce dossier.

Le Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues (PAE) a été adopté lors du 20<sup>e</sup> Congrès de la FEESP en septembre 1997. Le PAE a pour but d'atteindre une représentation proportionnelle des femmes dans la structure de la FEESP. En 2000, les membres du comité ont constaté que l'adoption du PAE n'avait eu pratiquement aucun effet sur la présence des femmes aux différentes instances. En effet, l'effectif de la Fédération était alors composé de femmes à 58 % mais leur représentation aux différentes instances n'équivalait qu'à 33 %.

Dans le but de mieux comprendre la situation de nos syndicats dans ce dossier, un forum portant sur le PAE a été organisé lors du conseil fédéral de 2002 et, à partir de toutes les informations recueillies, le comité a élaboré une pochette pratique pour aider les syndicats locaux à atteindre une représentation équitable des femmes dans leur structure syndicale locale ainsi que dans les instances de la FEESP.

La pochette contient des fiches proposant des moyens concrets et accessibles pour atteindre les objectifs du PAE en abordant des thématiques telles : la formation, la relève, les travailleuses en milieu traditionnellement masculin, la conciliation famille-travail, etc. Nous vous rappelons que la pochette PAE est disponible gratuitement à la FEESP.

À la suite de tous ces travaux effectués avec la participation des membres des syndicats de la FEESP lors du dernier mandat, il apparaissait important au comité d'effectuer un suivi serré du PAE. En ce sens, un rapport statistique sur l'évolution du PAE a été fait à chaque conseil fédéral (2004 et 2005).

Au conseil fédéral de 2004 (Saint-Jean-sur-Richelieu), un bulletin concernant la représentation hommes/femmes des syndicats en comparaison à la représentation hommes/femmes de leur délégation a été complété par les délégué-es. Cet exercice en était un de réflexion sur la situation de leur syndicat en regard du PAE et un outil statistique pour le comité de la condition féminine. Nous avons profité de l'occasion pour distribuer des pochettes PAE.

Lors de la tournée du bureau fédéral qui a eu lieu en janvier et février 2006, le PAE était à l'ordre du jour. Le programme et la pochette ont été présentés aux membres qui ont été invités à en discuter.

Voici les statistiques du PAE au moment d'écrire ces lignes :

Pourcentage de femmes membres à la FEESP : 51 %

◆ Congrès 1997 :	33 % de femmes
◆ Congrès 2000 :	33 %
◆ Congrès 2003 :	39 %
◆ Conseil fédéral 2004 :	40 %
◆ Conseil fédéral 2005 :	41 %

Une augmentation de 8 %. Comme vous pouvez le constater, la participation de toutes et tous porte fruits! Afin d'avoir un portrait réaliste de la FEESP et ainsi faire un suivi adéquat, nous vous demandons de bien vouloir compléter le bulletin concernant la représentation hommes/femmes dans votre syndicat.

### Site Internet

---

Le site Internet de la FEESP s'est grandement amélioré durant le dernier mandat. Le comité de la condition féminine fait des mises à jour régulières et souhaite exploiter au maximum cet outil de communication à mesure qu'il se développera.

### Réseau des femmes de la FEESP

---



Le projet de la mise sur pied d'un réseau des femmes de la FEESP en est un de longue haleine. Lors du conseil fédéral de 2004, le comité a débuté ses démarches en tenant un kiosque. Les membres du comité ont profité de l'occasion pour échanger avec les femmes présentes, pour recueillir leurs adresses courriel et aussi pour connaître leur intérêt à participer à des activités spécifiques aux femmes lors des instances larges de la Fédération.

Dans un premier temps, les membres du comité ont travaillé à l'élaboration du bulletin d'information des femmes de la FEESP, *De fil en filles* qui deviendra, nous l'espérons, le lien qui unit les femmes de la Fédération, tel qu'illustré par le logo. Le premier a été envoyé en octobre 2005. Depuis, trois autres ont été produits, soit un en décembre 2005, un en mars 2006 et un dernier distribué lors du présent congrès. Ce bulletin est l'outil de communication privilégié par le comité pour rejoindre les femmes de la Fédération et avoir de leurs nouvelles. Il permet de transmettre des informations concernant différents événements (8 mars, 6 décembre, etc.), des nouvelles touchant la condition des femmes (Charia, Marche mondiale, assurance parentale, etc.) et aussi de faire connaître les activités du comité de la condition féminine, de la Fédération et de ses syndicats. Nous comptons donc sur votre participation pour diffuser et alimenter ce bulletin afin qu'il devienne interactif et vivant. Nous serons heureuses de recevoir vos commentaires et suggestions.

Étant donné l'intérêt démontré par près de 80 % des répondantes à l'effet de participer à des activités spécifiques aux femmes lors des instances de la Fédération, les membres du comité ont organisé l'activité « *Souper de filles* » qui a pris place dans le cadre du présent congrès. Un souper suivi d'une présentation dynamique de madame Andrée Jetté a été la première activité officielle du réseau des femmes de la FEESP.

## Activités diverses

---

### *Coordination nationale de la condition féminine*

La présidente du comité, Nathalie Arguin, a participé aux réunions de la coordination nationale de la condition féminine CSN et pendant son congé de maternité, c'est Louise McCabe qui en a assuré le suivi. Ces rencontres réunissent les présidentes des comités de la condition féminine des fédérations et des conseils centraux ainsi que le comité national de la condition féminine CSN. Les grands enjeux de la condition des femmes y sont traités et les participantes présentent les différentes activités de leur comité respectif.

### *Congrès CSN 2005*

Le comité de la condition féminine FEESP a participé à l'exposition de la condition féminine CSN illustrant la Marche mondiale des femmes et la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Les comités de la condition féminine des organisations participantes exposaient leur œuvre dans une salle commune sur les lieux du congrès. Notre présentation consistait en un montage photo et vidéo des activités des syndicats FEESP en rapport avec les cinq thèmes de la Marche. Merci aux secteurs et comités qui ont contribué en fournissant des photos.

## Hommage à Lyne Garon

Le 10 novembre dernier, le prix Robert-Sauvé Réseau a été décerné à Lyne Garon, à titre posthume, pour son implication à la défense du réseau de l'aide juridique et à l'avancement de la cause des femmes en général. C'est à l'occasion de la soirée sociale des journées de formation professionnelle des avocats que ce prix a été remis à sa sœur, Stéphanie Garon. Ginette Guérin, présidente de la FEESP, Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, et Martine Lévesque, représentant le regroupement de l'aide juridique, ainsi que plusieurs compagnes de travail de Lyne ont pu profiter de cette soirée hommage. Il faut souligner que ce prix, habituellement remis à des avocats, était décerné pour la première fois à une employée de soutien.

Je vous rappelle que Lyne Garon était une militante de la CSN depuis de nombreuses années et qu'elle a été, entre autres, présidente du comité de la condition féminine FEESP de 1991 à 2000.



## CONCLUSION

Le mandat qui se termine a été productif et très intéressant. Il m'a donné la chance de mener à bien des dossiers importants mais surtout de côtoyer des personnes exceptionnelles.

Le travail avec les membres du comité de santé-sécurité-environnement, André Lajoie, Hélène Vachon et Pierre St-Georges, a été des plus agréables et j'aimerais encore une fois mentionner que leur expertise et leur collaboration ont été très appréciées.

J'aimerais souligner le grand plaisir que nous avons eu à travailler avec Diane Lafrenière, employée de bureau, pendant les deux premières années de notre mandat. Son professionnalisme et son efficacité ont grandement contribué aux réalisations du comité. Merci Diane!

La dernière année de ce mandat nous a permis de faire connaissance avec une personne compétente, généreuse et disponible mais surtout, passionnée et qui a sauté à pieds joints dans l'action : Nicole Laguë, employée de bureau. Merci pour tout!

J'ai eu le plaisir d'apprendre à connaître une personne à la fois réfléchie, espiègle, d'une implacable logique mais dotée d'une imagination fertile : merci à Priscilla Bittar, conseillère syndicale, pour ce beau mélange!

Une personne fiable, qui aime aider et qui soutient avec cœur les projets du comité : voici les qualités essentielles que possède notre responsable politique Ginette Guérin. Merci de ta disponibilité malgré un emploi du temps très chargé.

Merci également à Louise McCabe : ta bonne humeur communicative, ta fougue et ton énergie ont ensoleillé nos réunions!

Je désire sincèrement remercier Linda Boisclair, ma complice depuis maintenant six ans, pour son travail impeccable, son sens de l'humour et son engagement indéfectible à la cause des femmes.

La revendication des droits des femmes est un travail des plus intéressants car il fait appel à la mobilisation de tous, hommes et femmes et les retombées sont positives sur l'ensemble de la société.

Bon congrès!